© Drogues Info Service - 17 juin 2025

Vos questions / nos réponses

CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 21/01/2020 21:55

> Bonjour,
> je vis dans une petite copropriété avec des terrasses pour chaque appartement. Ma voisine a un nouveau copain qui fume sur sa terrasse (on a des alarmes à l'intérieur, l'immeuble est neuf) malgré le froid. Je sens l'odeur du cannabis qui passe par les aérations des baies vitrées. Il fume énormément et je me dis que dès que tout le monde sera sur les terrasses, ça va être compliqué. Que dois-je faire pour qu'il fume au moins plus loin (nous avons des jardins de 50m2) ? L'odeur ne m'incommode pas trop en hivers mais je vais laisser mes baies vitrées ouvertes dès qu'il fera doux. Je ne veux pas d'odeur chez moi. Que puis-je faire ?
> Merci pour vos conseils.

Mise en ligne le 24/01/2020

Bonjour,

Nous comprenons votre embarras dans la situation décrite.

Vous n'indiquez pas la qualité de vos relations avec votre voisine mais il nous semblerait en premier lieu de pouvoir en discuter avec elle.

De la même façon que nous le comprenons à la lecture de votre message, il nous paraît important de dire que le fait qu'il fume ne vous dérange pas mais que vous ne souhaitez pas être incommodé par l'odeur chez vous.

Vous dites qu'à ce jour, cela ne vous dérange pas trop, à vous d'évaluer la pertinence de le faire maintenant ou d'attendre un moment opportun. Il est souvent préférable de choisir le dialogue en priorité.

Notre service ne peut guère aller plus loin pour vous guider dans cette situation, car il s'agit surtout d'un problème de voisinage. Au cas où le dialogue ne provoque pas de résultats en rapport avec vos espérances, vous pourrez vous tourner vers le syndic de l'immeuble, un conciliateur de justice, la police, tout en repérant que ces options sont souvent synonymes de détériorations relationnelles.

Bien cordialement